

LA LISTE QUI NOUS RASSEMBLE



CE QUE NOUS FERONS

En constituant notre liste électorale, nous nous sommes efforcés de refléter l'ensemble de notre population. Agriculteurs ou commerçants, familles ou retraités, jeunes ou moins jeunes : chacun s'y retrouvera. Notre liste n'est ni un clan ni commanditée par un clan.

Plutôt que des avantages personnels, l'objectif commun des membres de notre liste est la recherche de la qualité de vie de notre population en s'appuyant sur trois principes :

1. Le tourisme n'est pas une fin en soi, mais un moyen de contribuer à la prospérité de notre commune, à son développement dans le respect de son identité et de ses traditions.
2. La manne touristique doit être utilisée pour améliorer et embellir notre commune et financer une politique familiale et sociale.
3. Mettre fin au favoritisme et aux inégalités de traitement.

Nous ne faisons pas étalage de notre honnêteté (nous considérons que c'est un minimum) et, pour commencer, nous respectons, quant à nous, les règles électorales.

UN FONCTIONNEMENT PARTICIPATIF

Inédit par rapport au mandat actuel : les élus pourront prendre la responsabilité de diverses commissions ou simplement y participer. Des membres de la population pourront se proposer ou être appelés à participer aux dites commissions.

Les responsables des commissions exposeront l'avancement de leurs commissions lors des conseils municipaux.

Nous nous ferons entendre à la DLVA en participants à ses réunions et en y briguant des postes.

Nous recourrons à la consultation populaire avant d'adopter toute mesure « sensible ». Donc, plus de projets destructeurs concoctés en catimini.

Les projets et réalisations de la municipalité feront l'objet deux réunions publiques par an au minimum.

PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE : TIRONS NOTRE COMMUNE VERS LE HAUT !

Nous pensons que le type de touristes que nous attirons dans notre commune est le reflet de l'environnement dans lequel ils sont reçus.

Donc, plutôt que de gâcher la commune (1), nous voulons tirer notre commune vers le haut en nous inspirant de développements réussis, comme celui de Sainte-Croix.

- Nous considérons que les colonnes de tri ne sont pas des œuvres d'art méritant d'être exposées. Au contraire, nous pensons qu'elles doivent de préférence être invisibles et inodores.
- En concertation avec la population, nous regrouperons les poubelles dans des emplacements discrets, ou nous les cacherons derrière des palissades, ou nous les enterrerons là où c'est possible et nécessaire.
- Quant aux nuisances olfactives, nous négocierons avec la DLVA une fréquence de ramassage des ordures adaptée.

- Les colonnes de tris de la DLVA semblent avoir été conçues pour une équipe de basket Ball. En attendant que la DLVA trouve une solution à ce problème, là où c'est possible, nous les enfoncerons de 20 cm dans le sol pour qu'elles puissent être à la portée de tous, grands et moins grands !
- Les berges de notre lac sont particulièrement sales depuis que l'équipe sortante a supprimé les petites poubelles. Nous les rétablirons, mais avec une option de tri.
- Pour faire régner l'ordre, nous recruterons 7 ASVP comme en 2018 au lieu de 4 en moyenne sous le présent mandat. Nous proposerons à un ASVP de postuler pour être garde champêtre à temps partiel.
- Nous verbaliserons les jets de détritus sur la voie publique (135€).
- Nous augmenterons le nombre et la qualité des WC publics.
- Le PLU était pratiquement achevé en 2020. Que s'est passé entre-temps ? Nous entreprendrons en priorité et par étapes le projet d'aménagement de toute la zone portuaire.
- Nous étudierons l'installation d'un kiosque pour les concerts et spectacles en plein air.
- De même, nous reprendrons le projet de plantations d'arbres et de fleurs dans la commune que nous avions voté mais qui avait été annulé par l'équipe sortante dès leur élection.
- Nous chercherons un endroit plus discret que l'entrée nord du village pour garer les engins municipaux dans un hangar et les protéger du vol et des intempéries.
- Nous annulerons immédiatement l'opération de saccage du bâtiment de la mairie honteusement votée par les deux candidats sortants.
- Nous restaurerons et isolerons le bâtiment existant pour un prix 7 fois moins cher (2) que celui du projet ubuesque des sortants.
- Nous sécuriserons l'église pour permettre de la garder ouverte au public.
- Nous ferons un aménagement paysager dans le périmètre de l'église à Albioc et camouflerons le transformateur derrière une palissade avec des plantes grimpantes (clématites, chèvrefeuille, etc...)

POUR UNE CIRCULATION ESTIVALE FLUIDE

Sous l'avant-dernier mandat, notre tête de liste avait implanté le système de stationnement qui est toujours en vigueur aujourd'hui et qui génère 200.000€ de revenu brut par an pour la commune, tout en restant (quasi) gratuit pour notre population, qui, en plus, bénéficie d'emplacements réservés.

Avec les riverains, nous chercherons des solutions pour éviter la circulation dans le centre ancien d'Esparron. Par exemple, au moyen d'une borne escamotable.

Nous étudierons la possibilité d'organiser une navette routière estivale avec le véhicule 9 places communal (voir infra) qui desservira : le Pont Coupé – le stationnement sud – les commerces – le stationnement nord – et la 5^{ème} crique. (3)

432 passagers par jour pourraient ainsi être transportés d'une berge à l'autre, soulageant d'autant notre capacité de stationnement et la densité de circulation.

Tout comme le stationnement, cette navette sera payante pour les visiteurs et gratuite pour notre population.

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET D'UN TOURISME CHOISI ET NON SUBI

Nous instituerons un forfait stationnement par semaine plus bas pour encourager le tourisme sédentaire.

Nous déplacerons l'arrêt de car pour rétablir la zone bleue devant les commerces.

Nous étudierons l'opportunité d'installer un distributeur de billets de banque en recourant à un opérateur indépendant. Son emplacement pourrait être celui des anciens WC de la mairie.

Avec une assemblée d'employeurs, nous étudierons les moyens de faciliter le logement des saisonniers.

Nous redévelopperons le marché en autorisant à nouveau les vendeurs de passage qui avaient été interdits par les candidats sortants.

De même, nous reprendrons l'entretien de sentiers de Promenades et Randonnées.
Nous établirons avec les exploitants un agenda de restauration et d'entretien des chemins agricoles.

DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE (AOT) ÉQUITABLES

Pour une raison inexpliquée, l'équipe sortante a annulé le paiement de l'AOT du bateau-promenade par l'Office du Tourisme de la DLVA. Nous exigerons à nouveau le paiement de cette redevance et inciterons ainsi la DLVA à entretenir et réparer le bateau pour le faire naviguer.

Pour éviter les abus et dans un esprit d'équité, chaque embarcation sera identifiée par un numéro eavec, par exemple, un autocollant.

Pour les mêmes raisons, nous uniformiserons la redevance pour toutes les AOT du lac sur base d'un même tarif minimum par type d'embarcation.

NOUS RENDRONS LES BERGES DU CNEV À LA COMMUNE ET LE CLUB DE VOILE AUX ESPARRONNAIS

À part les quelques rares esparronnais qui ne peuvent faire autrement que de passer par le CNEV pour amarrer leurs bateaux, les membres esparronnais du club de voile proprement dit semblent appartenir à une espèce disparue, ou, tout au moins, en voie de disparition. Ce n'est pas normal. Du reste, tout ce qui suit n'est pas normal non plus :

- Occupation illégale de terrains communaux servant de dépotoir à remorques.
- Dérochements illégaux sur ces mêmes terrains communaux.
- Extension sans autorisation des embarcadères flottants.
- Interdiction illégale de l'accès aux berges pour le public dans la zone du CNEV.
- AOT anormalement faible de 3.000€ alors que si la règle générale devait être appliquée au CNEV, nous estimons que la redevance 2026 pour ses 248 embarcations de tous types (4) serait d'environ 85.000 € par an.

Perte pour Esparron : 82.000€ par an.

- Subvention anormalement élevée de 8.000€ alors que l'école de voile de Sainte Croix touche seulement 2.000€ / an.

Perte : 6.000€

- AOT anormalement basse pour l'occupation du bâtiment : 6.000 €/ an au lieu des 68.400€/ an estimés par les domaines en 2020, soit 80.000€ actualisé en 2025.

Ceci constitue une **subvention cachée et une perte de 74.000€ pour la commune.**

- Conclusion : nous estimons que le CNEV coûte à la commune **82.000 + 6.000 + 74.000 = 162.000€** par an, sans aucune compensation pour les esparronnais qui, à ce prix, pourraient au moins bénéficier d'accès prioritaire et d'un tarif préférentiel.

Il est certain qu'un club nautique, quel qu'il soit, ne pourra jamais s'offrir le bâtiment portuaire entier à 80.000€ par an. Il s'agira donc, en plus d'une subvention raisonnable (avec en échange des avantages pour les esparronnais), de réduire la surface occupée par le club. Le reste du bâtiment, comme sa partie supérieure, pourra servir à d'autres usages.

Il est vraiment regrettable que dès son élection comme premier adjoint en 2020, M. Viber se soit empressé d'annuler le procès que nous nous apprêtons à intenter au CNEV pour refus de paiement.

La commune aura donc perdu **6 années x 162.000€, soit 972.000€** par sa faute et les esparronnais auront perdu la jouissance de leur club de voile pendant toutes ces années.

Vous pourrez compter sur nous pour remettre de l'ordre dans tout ça, au plus tard au moment du renouvellement de l'AOT du CNEV en 2028.

ENFIN UNE POLITIQUE SOCIALE ET FAMILIALE

Chaque membre du CCAS parrainera une personne âgée, isolée ou malade et établira un contact hebdomadaire avec elle.

En complément des services existants (5), le CCAS pourra se doter d'un véhicule 9 places pour emmener les personnes âgées faire leurs courses, les conduire de leur domicile à l'arrêt de car, faire des excursions ou simplement participer aux activités du village. Nous ferons une étude préalable pour connaître la demande et identifier les bénévoles.

Le véhicule permettra aussi de conduire les enfants à leurs activités.

Nous développerons le Cercle en concertation avec sa présidente pour proposer un service complet avec dépôt de pain, biens de première nécessité et produits locaux aux esparronnais en période hivernale.

Nous développerons le théâtre pour les enfants.

Nous poursuivrons les aménagements sportifs (city stade, parcours santé, ...). À la fin du précédent mandat, nous avions obtenu une subvention de 19.000€ pour un city stade que l'équipe sortante n'a pas jugé bon de réaliser. Six années de perdues, mais nous reprendrons ce dossier à zéro.

Nous veillerons à l'entretien du beach-volley créé lors de l'avant-dernier mandat et abandonné depuis par les candidats sortants. Ça fait trois ans qu'il n'y a plus de filet !

Nous fonderons un conseil de parents d'élèves et organiserons une garderie parentale afin d'accueillir les enfants au retour de l'école.

Nous construirons un arrêt de car avec un toit pour abriter les enfants et les usagers. Ceci sera fait en harmonie avec l'architecture du village : pierres, mortier de chaux, tuiles anciennes, etc..

Nous créerons des logements sociaux municipaux pour installer des artisans avec leurs familles en libérant les logements de saisonniers, BNSSA (maître nageurs) et pompiers, dans les mairies d'Esparron et d'Albosc.

Nous négocierons des locations de chalets avec les propriétaires de campements pour y loger les BNSSA et les pompiers.

Nous construirons des logements sociaux municipaux à la Monge et privilégierons l'installation d'artisans avec leurs familles.

ALBIOSC

Nous créerons une commission pour les albicéens, par des albicéens. En concertation avec cette commission :

- nous limiterons la circulation à l'intérieur du village (problème Waze).
- nous veillerons au bon entretien du village, en particulier celui du terrain de boules.
- nous installerons un éclairage avec minuterie au terrain de boules.
- Nous cacherons le transformateur derrière un écran végétal.

ASSOCIATIONS

Nous soutiendrons à nouveau les associations délaissées par l'équipe actuelle.

Nous ré-utiliserons l'agenda partagé (abandonné par l'équipe sortante) pour coordonner les activités des associations et l'occupation de la salle des fêtes.

- (1) Saccage du bâtiment de la mairie et mur de soutènement illégal en parpaing à l'entrée nord du village d'Esparron, détaillés dans nos publications du 27/10 et du 14/12.
- (2) Estimation de sources diverses : 5 châssis double-vitrages manquants (10K€), démolition escalier extérieur sud (3K€) remplacé par un WC public PMR (15K€), isolation des combles (5K€), rénovation appartement (35K€). Estimation totale : 68.000€.



- (3)
- (4) Selon les données dont nous disposons (entre-autres des photos satellites), pour être équivalente à celle des autres loueurs du lac, la redevance 2026 du CNEV devrait être de : 60 canoës/ planches x 182€ + 55 dériveurs x 231€ + 133 bateaux électriques / quillard / cata x 462€ = 85.071€
- (5) Ligne 136, Esparron-Manosque, départ 11H35 seulement en juillet et août.
Ligne 134, transport à la demande, Esparron-Riez, seul horaire praticable : départ samedi 8H07, retour 12H10
Taxi subventionné, Esp.-Gréoux-Esp. (7€), Esp.-Manosque-Esp. (14€), seulement le jeudi matin, passagers cherchés à leurs domiciles.